

Dans le cadre du Plan numérique ornais (PNO), le Département accompagne les Ornais qui n'ont pas de débit Internet suffisant.

© Julien Tack

Internet

Des aides pour avoir le haut débit

Sur les zones non couvertes en haut débit, le Département rembourse aux particuliers jusqu'à 450 € pour l'achat et l'installation de kits de connexion par satellite ou boucle locale radio. Une opportunité qu'ont saisie Brigitte et Catherine Crabol, à Saint-Paul.

« On vient d'emménager, expliquent les deux sœurs. L'accès à Internet a fait partie de nos premières questions. Les voisins et nos propriétaires nous ont informées des aides proposées par le Conseil général. On a été très bien orientées. Une fois notre éligibilité vérifiée, on a pu comparer les offres de plusieurs opérateurs. Au final, nous allons bénéficier d'une connexion Internet et téléphonie par satellite de grande qualité sans véritablement de surcoût ».

Dans le cadre du Plan numérique ornais, le Département aide également les entreprises et les collectivités ne bénéficiant pas d'un débit suffisant.

+ d'infos sur numerique.orne.fr et au 02 33 81 60 00

Les foyers peuvent bénéficier d'une aide (jusqu'à 450€) pour l'achat et l'installation d'un kit de connexion (satellite ou boucle locale radio) ou le remplacement d'équipements déjà subventionnés, mais devenus obsolètes.

Conditions

- Être installé dans le département de l'Orne,
- Être inéligible à l'ADSL à deux mégas et ne pas être situé dans une zone de travaux dans le cadre du Plan numérique ornais programmés dans les six mois.

Mode d'emploi

- Vérifier votre éligibilité au 02 33 81 64 83.
- Comparez les offres disponibles sur le marché.
- Souscrivez l'offre la plus adaptée à vos besoins.